



COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

Une nouvelle cuvée pour le conseil d'administration de l'AMBQ

Québec, 16 mars 2021 – La nouvelle composition du conseil d'administration de l'Association des microbrasseries du Québec se veut représentative des différentes réalités et modèles d'affaires des microbrasseries Québécoises. Vision, expérience et jeunesse se concilient pour former un conseil dont le focus sera résolument tourné vers le développement de l'industrie des microbrasseries.

À l'occasion de leur première réunion suite à l'Assemblée générale annuelle, les membres du conseil d'administration de l'AMBQ ont déterminé la composition des officiers pour l'année à venir. C'est dans une perspective de poursuivre les efforts de développement et de positionnement des microbrasseries québécoises que les membres ont accueilli leurs fonctions respectives.

Le conseil d'administration sera sous la présidence de M. Martin Parrot (Griendel, brasserie artisanale) qui succède à M. Philippe Jaar (Brasserie McAuslan). La vice-présidence sera occupée par M. Sébastien Paradis (Brasseurs du Nord). Le poste de trésorier sera sous la responsabilité de M. Alain Rivard (Le Temps d'une pinte) et celui de secrétaire celle de M. Francis Foley (Microbrasserie À la fût). La composition est complétée par une solide équipe d'administrateurs soient M. Alexandre Caron (Ras l'bock, artisans brasseurs), Mme Isabelle Charbonneau (Microbrasserie Dieu du ciel !), M. Sébastien Gagnon (Brasserie Dunham), M. Michel Godin (Brasseurs RJ) ainsi que M. Nicolas Paquet (Boswell, brasserie artisanale).

Président-directeur-général depuis plus de 5 ans d'une « brasserie de quartier » bien enracinée dans son milieu, M. Parrot vit et représente bien les enjeux de l'industrie des microbrasseries. Relativement à son nouveau mandat, il s'exprime en ces termes :

« Je suis très heureux de m'impliquer à titre de président de l'AMBQ et d'ainsi me joindre à l'équipe en place. Nous avons déjà plusieurs priorités sur la table, principalement en ce qui a trait au plan d'allégement réglementaire qui pourrait de beaucoup simplifier les formalités vétustes et règlements qui trop souvent freinent la distribution de nos produits. Nous espérons vivement pouvoir faire des gains de ce côté cette année. ».

À propos de l'Association des microbrasseries du Québec

Créée en 1990 et comptant plus de 180 permis totalisant 90% de la bière microbrassée au Québec, l'AMBQ a pour mission de regrouper, soutenir, représenter et promouvoir les microbrasseries du Québec.